

## Délibération n°2024-07-16-14-CA

Relative à l'approbation des maquettes de formation pour l'année universitaire 2024-2025

### Le Conseil d'administration d'Aix Marseille Université,

En sa séance du 16 juillet 2024, sous la présidence de M. Eric BERTON,  
Président de l'Université,

- Vu** le Code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-1 et L. 712-3,
- Vu** les Statuts modifiés d'Aix Marseille Université,
- Vu** l'avis de la Commission de la formation et de la vie universitaire du Conseil académique d'Aix Marseille Université en date du 14 mai 2024 portant sur l'objet de la présente délibération,
- Vu** l'avis de la Commission de la formation et de la vie universitaire du Conseil académique d'Aix Marseille Université en date du 6 juin 2024 portant sur l'objet de la présente délibération,
- Vu** l'avis de la Commission de la formation et de la vie universitaire du Conseil académique d'Aix Marseille Université en date du 20 juin 2024 portant sur l'objet de la présente délibération,
- Vu** l'avis de la Commission de la formation et de la vie universitaire du Conseil académique d'Aix Marseille Université en date du 8 juillet 2024 portant sur l'objet de la présente délibération,

**Considérant** que le Conseil d'administration détermine la politique de l'établissement,

**Considérant** que la mise en œuvre du contrat d'établissement pour la période 2024-2028 induit la modification des maquettes d'enseignement,

**Après en avoir délibéré,**

**APPROUVE** l'organisation des enseignements de l'offre de formation, telle que détaillée dans les maquettes annexées à la présente délibération.

**Cette délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.**

Membres en exercice : 36

**Quorum : 18 membres présents et représentés**

Présents et représentés : 23 membres présents et 8 membres représentés

Fait à Marseille, le 16 juillet 2024  
Le Président d'Aix Marseille Université,

Eric BERTON



Publiée le : 26 JUL. 2024

Transmise au Recteur de la région académique le : 26 JUL. 2024